



E.S. BRUGES



Gymnastique Artistique

ATTESTATION DE LOCATION DE MATÉRIEL

Je soussigné Pascal BOSSARD, Président de la Section, certifie avoir prêté, dans le cadre ci-désigné :

- démonstration
- stage
- perfectionnement entraînement
- autres

le matériel suivant appartenant à notre Club :

-
-
-

Dates du prêt : du au

Coût du prêt : 1/2 journée
 journée
 week-end et plus

Un chèque de caution d'un montant de 500 € sera réclamé et rendu au retour du matériel, après vérification de l'état de celui-ci.

Je soussigné m'engage à rapporter ce matériel dans l'état dans lequel je l'ai pris en date du/...../20...

Ci-joint chèque de règlement :

Chèque de caution :

Je m'engage, en outre, à respecter les conditions de prêt.

Le Président,
P. BOSSARD

L'Emprunteur

Entente Sportive de Bruges

Stade municipal : Av de Verdun 33520 BRUGES - Tel 09 75 97 62 17 (salle des sports)

Fax : 05.56.16.48.71

Siret 410 868 285 00017

www.esbrugesgym.fr ou contact@esbrugesgym.fr